Janvier 2015 Numéro 2

La gazette de PLELAUFF

SOMMAIRE

Page1 Le mot du Maire

Page 2 Conseil municipal

Page 4 Eau précieuse

Page 6 11 novembre
Spectacle enfants

Page 7 La société de chasse

Page 8 Infos diverses

Page 9 Manifestations
Plélauffiennes

Page 10 Agenda
Info santé

Page 11 Centre équestre

Page 12 Tri vêtements
Solution jeux

Directeur de publication : Bernard Rohou

Conception, publication : Commission communication

Distribution : Conseillers municipaux

Impression : Imprimerie du Scorff

Prochain numéro : juillet 2015

Tirage : 320 ex.

Contact : plelauff@sfr.fr

Le mot du Maire

En ce début d'année, c'est très sincèrement que le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux les meilleurs pour 2015, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, santé, joie, bonheur et réussite dans vos projets. Mes pensées iront aussi vers ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, nombreux, toujours trop nombreux, n'épargnent pas en ce début d'année.

2014 aura été une année importante pour notre commune, une période de transition avec la précédente équipe tout en assurant une certaine continuité dans les actions engagées.

Un calendrier administratif non modulable nous a cependant contraints à anticiper certaines décisions dont la fermeture du bureau de vote de la mairie annexe. Je conviens que plusieurs personnes, rattachées et attachées à ce bureau, aient pu vivre cela comme un retrait d'un certain patrimoine mais les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ne nous permettaient plus d'y organiser des élections sauf à y installer un monte-personne ou un ascenseur, un aménagement auquel nous avons préféré la fusion des 2 bureaux et son installation dans la salle des fêtes, rendant ainsi les opérations de dépouillement plus confortables pour tout le monde.

Dès ce début d'année 2015, nous serons amenés à engager des investissements, tant dans le domaine matériel que celui de l'aménagement urbain, la toiture de l'église a aussi besoin d'être entretenue, tout cela sans oublier les routes, tout en restant dans un cadre budgétaire bien précis.

Mais malgré des perspectives assez difficiles, la municipalité maintiendra ses engagements, contribuera toujours au mieux vivre de ses habitants. Un bourg, une commune n'étant pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, mais avant tout un état d'esprit. Un état d'esprit qui correspond bien à celui que nous avons rencontré au cours des diverses manifestations qui ont animé le bourg au cours de cette année, manifestations organisées par des associations ou tout récemment par les enfants.

A tous je vous dis à nouveau bonne année et soyez assurés qu'en vous souhaitant une heureuse année, je songe aussi à ce qui vous rendrait heureux.

Voici les principales délibérations prises en conseil municipal au cours des derniers mois.

La totalité des délibérations prises ainsi que les différents sujets évoqués font l'objet d'un procès verbal consultable en mairie.

Elagage.

Une campagne d'élagage sera menée prochainement. Les propriétaires riverains des voies communales vont-être invités à couper les branches empiétant sur le domaine public.

Les élagages qui n'auront pas été faits seront réalisés par la commune à l'aide d'un lamier aux frais des propriétaires.

Chemin des écoliers.

La mise en sécurité de l'accès à l'arrêt du car scolaire est achevée. Ce chemin piétonnier permet de longer la route de Pont ar len à l'écart des voitures.

Le rétrécissement de la chaussée à cet endroit donne aux automobilistes la possibilité de mieux maitriser leur vitesse en arrivant dans le bourg.

Tickets piscine.

Le conseil municipal a décidé d'offrir pour Noël des entrées à la piscine de Gouarec aux enfants de Plélauff.

45 cartes de 10 entrées ont ainsi été distribuées aux Plélauffiens de moins de 16 ans.

Rénovation logements communaux.

Plusieurs logements communaux sont vacants. Les diagnostics de performances énergétiques, désormais obligatoires pour la location, ont été effectués. Ensuite l'avis de l'agence pour les économies d'énergie (ALECOB) a été demandé.

A la suite de ces différentes recommandations, le conseil municipal a décidé de changer dans 4 logements les radiateurs électriques.

Les vieux « grille pain » seront remplacés par des radiateurs à fluide ou à accumulation.

Mutualisation voirie.

Une réflexion est actuellement menée à propos de la mutualisation des travaux de voirie entre les communes de Plélauff, Perret et Lescouët Gouarec. Un accord de principe a été trouvé. Il reste à le formaliser sur le plan administratif. Cet accord permettrait d'obtenir de meilleures offres de la part des entreprises de travaux publics.

Achat tracteur et broyeur d'accotement.

Le tractopelle de la commune ayant atteint l'âge de la retraite, l'achat d'un nouveau matériel s'impose.

Ce sera un tracteur de 87 cv de marque CLAAS ainsi que divers équipements pour la somme de 57 216€.

Le broyeur d'accotement, notamment, permettra d'entretenir les routes communales avec plus d'autonomie.

Décorations de Noël.

Les décorations de Noël ont été mises en place par les agents communaux aidés de membres du conseil municipal. La nacelle (sécurisée !) a été fournie par l'entreprise Belliot.

En procédant ainsi un gain financier d'environ 1500€ a été réalisé.

Enfin !

Un vilain fossé situé en bas du bourg route de Gouarec, menait la vie dure aux Plélauffiens depuis quelques années. En effet l'automne venu les eaux de pluie ne s'évacuaient pas à cause d'une mauvaise pente. Résultat, la route de Gouarec était souvent partiellement submergée.

La solution : passer une buse sous la route afin d'amener l'eau du fossé dans le canal.

Mais cette route étant départementale ces travaux sont du ressort de l'agence technique départementale. Après plusieurs demandes la bonne nouvelle est enfin arrivée. Un peu comme un cadeau de Noël.

Adhésion ADAC.

Le conseil a décidé d'adhérer à l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités. Cet organisme offre un conseil et une expertise aux collectivités dans leurs projets d'urbanismes, d'assainissement collectif ou de voirie.

Le coût de cette adhésion est de 450€ par an.

Aires de pêche aménagée.

La société de pêche « la Plélauffienne » envisage d'aménager le bief de Bon-Repos pour en y installant des aires de pêche. Les communes limitrophes seront sollicitées à hauteur d'environ 600€ chacune.

Le conseil a donné son accord.

Location salle.

Depuis le 1er décembre, une caution de 500€ (non encaissée) est demandée pour la location de la salle.

Un contrat de location est par ailleurs signé entre le locataire et le maire.

Ce contrat stipule notamment que le locataire doit être titulaire d'une assurance couvrant les risques liés à l'utilisation de la salle.

Entretien abords Ancienne école.

L'entretien des abords de l'ancienne école est actuellement à la charge de l'organisme gestionnaire, le SIRES. Celui-ci délègue à une société de travaux jardiniers la tonte des parties herbeuses.
A la demande du conseil municipal cet entretien sera récupéré par la commune. Annuellement le SIRES réglera la somme de 650€ à la mairie pour l'entretien des abords.

Le but de ce changement est de pouvoir entretenir plus régulièrement cet espace près du centre bourg.

Station d'épuration.

Début novembre le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) a procédé au contrôle de la station d'épuration.

Le bilan *« n'est ni bon ni mauvais »*

Les résultats nécessitent un suivi permanent des rejets. Ils pourraient être améliorés en ralentissant le transfert des effluents entre les différentes phases de filtration.

Accessibilité handicapés.

Mme Evano du pays touristique Guerlédan Argoat est habilitée pour effectuer les diagnostics accessibilités personnes handicapées.

Dans ce cadre, elle a visité l'ensemble des bâtiments communaux. Le but étant de proposer à l'équipe municipale un ensemble de préconisations qui permettront de se rapprocher des normes d'accès en faveur des personnes en situation de handicap, qui entreront en vigueur dans les mois à venir.

A ce titre l'accès à la mairie, l'accueil au secrétariat, les places de parking mais aussi les toilettes de la salle des fêtes pourraient faire l'objet d'aménagements spécifiques.

A noter que le goudronnage de l'allée centrale du cimetière fait partie des aménagements obligatoires en faveur des personnes handicapées.

CCAS.

Une subvention supplémentaire de 1600€ a été accordée au centre communal d'action sociale. Cette « rallonge » permet de financer les dépenses engagées en faveur des jeunes de notre commune. Notamment les entrées à la piscine offertes à l'occasion de Noël ainsi que le spectacle du 29 novembre au profit des tout petits.

Les colis de Noël offerts à nos ainés sont également financés par le CCAS.

Visite de Madame la députée.

Ce jeudi 24 novembre Annie Le Houérou avait rendez-vous avec ses administrés du canton de Gouarec.

Après être passée à Laniscat, et Mellionnec, Madame la députée s'est arrêtée à Plélauff. Elle y a visité un élevage de canards situé route de Pontivy avant de prendre un verre au commerce communal en compagnie des maires des communes du canton.

Annie Le Houérou s'est montrée impressionnée par le dynamisme des porteurs de projets qu'elle a pu rencontrer.

Site internet.

La conception du site Internet a été confiée à l'agence« reflet d'expression » Sa conception est en cours. La mise en ligne pourrait avoir lieu au printemps.

Éclairage public.

2 lampadaires seront mis en place impasse Skaven.

Les travaux consistent uniquement en la pose de 2 mats d'éclairage étant donné que l'alimentation électrique est déjà existante.

Eau précieuse

Lorsque vous ouvrez votre robinet l'eau coule. Quoi de plus « normal » ? On se demande rarement d'où vient ce liquide indispensable à la vie. La gazette vous propose une immersion dans ce parcours de l'eau à partir de son captage jusqu'à son épuration.

Fournir

L'eau est précieuse. 10 communes adhèrent au syndicat de St Maudez soit 7000 habitants.
Le syndicat à été créé pour:
Protéger les ressources en eau par des périmètres de protection.
Avoir des moyens plus importants pour entretenir et renouveler les réseaux.
Confier l'exploitation sous forme d'affermage.

Exploiter, Qualifier

Le syndicat St Maudez confie l'exploitation en affermage auprès de la Sté SAUR (Relevés, Contrôle Qualité, Facturation et autres).
La SAUR assure la qualité biologique et physico-chimique de l'eau distribuée.
L'Agence Régionale de Santé vérifie, conforte les résultats par ses propres analyses, peut émettre des avis et demander des actions correctives.

En 2013 les abonnés domestiques ont consommé **301 000 M3,** soit en moyenne 118 litres /habitant/jour.
Quelques abonnés industriels ou gros consommateurs ont consommé 16500 M3.
Le syndicat St Maudez a exporté **8 000 M3** vers des collectivités voisines (Gouarec et Langoelan).

Produire

L'eau que vous utilisez provient de ***6 captages***
Ker Henry Perret, St Delon St Gelven, Nivernian St Gelven, Rosquelfen Laniscat,
La ville-Neuve Mellionnec et Le Voval Lescouet -Gouarec
qui fournissent environ **255 000 M3** d'eau traitée.
Pour une meilleure distribution le syndicat St Maudez **importe près de 120 000 M3** auprès du syndicat de production mixte voisin de Kerné Uhel. A terme le besoin sera de **100 000 M3** maximum.
Le syndicat de St Maudez est propriétaire de toutes les infrastructures, il représente les 10 communes et a pouvoir de décisions.
En 2013, environ **3100** abonnés domestiques étaient raccordés.

Distribuer

La distribution s'écoule sur le réseau de **412 km** véritable toile d'araignée sur nos 10 communes
Cette distribution offrait un rendement satisfaisant de 83 % en 2013.
L'entretien, le renouvellement de certaines installations et l'extension du réseau sont une priorité.

Contribuer

Ce service indispensable a un coût.
Un abonné domestique qui consomme **120 M3** /an payera **346€** TTC au 01/01/14 soit en moyenne **2,88€ par M3** .
Ces coûts sont en hausse sensible.
Ils compensent la gestion, autorisent l'investissement et la pérennité des systèmes.

Eau précieuse (suite)

Assainir

Notre commune a la charge d'organiser son assainissement d'eaux usées.
360 habitants sont reliés à une station d'assainissement.
Pour ceux qui ne peuvent être reliés à ce système, un assainissement individuel et obligatoire doit traiter leurs eaux usées.

Collecter

" La collecte des effluents des eaux usées du bourg se fait via un réseau de conduites de plus de 2 km, soutenu par trois postes de "relevage/refoulement".
Les secteurs de "la lande" et du "bout-du pont" sont raccordés à la station d'épuration de Gouarec.

Garantir

Suivis, analyses biologiques et physico-chimiques sont mis en œuvre à la sortie des systèmes de filtrations lagunaires.
La commune est propriétaire et responsable du bon fonctionnement des ouvrages.
Elle assume les investissements nécessaires pour pérenniser cette installation et garantir le service.

Exploiter, Épurer

Notre commune possède une station d'épuration avec trois bassins lagunaires plantés de roseaux et autres plantes à rhizomes.
A l'issue d'un épandage maîtrisé et d'une filtration ou percolation lente, les eaux résiduelles sont restituées à la terre.
L'entretien, la surveillance et les contrôles du résultat de cette structure sont réalisés par les employés communaux et avec le concours du SATESE 22.

Coûts

Tout comme l'approvisionnement de l'eau potable, le traitement des eaux usées a un coût.
Pour une consommation moyenne de **120 M3** par an, un foyer payera environ **238€** (notez que ce coût n'a pas évolué dernièrement).

Économiser

Cette eau est précieuse, économisons la pour laisser aux générations futures une terre en bon état et des rivières poissonneuses.

Pour en savoir plus :

http://www.eau-loire-bretagne.fr/
http://cotesdarmor.fr/lamenagement_du_territoire/lenvironnement/leau.html
http://www.services.eaufrance.fr/observatoire

Alain Kerbiriou

Spectacle de Noël

Spectacle pour les enfants de Plélauff à l'initiative du CCAS

Le samedi 29 novembre après midi a eu lieu un spectacle pour les enfants de la commune. Il s'agissait d'une présentation de la troupe « Circus-circus », une création originale et ludique à partir du conte du petit chaperon rouge, conte détourné pour allier théâtre, marionnettes et jeu clownesque. C'est un spectacle de la Compagnie le Vent du large de Lanmeur (Finistère).

Monsieur Mario et Mademoiselle Lisa ont fait rire et rêver une trentaine d'enfants présents à la représentation. Un spectacle haut en couleur où l'imaginaire joue un rôle important.

A la suite de la séance les enfants et leurs parents ont pu prendre un goûter.

C'était un bon moment de rencontre et d'émotion où petits et grands ont pu passer un très bon après midi.

L.A. Le Gac.

11 Novembre

Cérémonie particulièrement émouvante pour ce 11 novembre 2014, triste centième anniversaire du début d'une guerre meurtrière qui jeta dans le chaos l'Europe toute entière.

Émouvante notamment lorsque Baptiste Barac'h a lu une lettre de son arrière arrière-grand-père, lettre écrite en 1915« au front » à destination de ses parents.

Émotion également lorsque les noms des « poilus » morts pour la France ont résonnés, égrenés par Barbara Kervern et Gurvan Menguy

Émouvante encore lorsque deux jeunes Plélauffiens, Aelle et Gaëtan, ont déposé au monument aux morts la traditionnelle gerbe de fleurs.

La société de chasse : une association qui a du chien!!!

Pour son deuxième numéro la gazette a choisi de vous présenter une des associations les plus ancienne de notre commune.

La société de chasse de Plélauff a été créée en 1948 par monsieur Ernest Thomas, également ancien maire de la commune.
C'est une association dynamique qui compte 45 sociétaires dont 13 actionnaires.
La chasse est possible sur 1600 hectares baillés par la société aux différents propriétaires. C'est une superficie intéressante rapportée aux 2500 hectares de la commune. Il y a peu de changement du domaine possible de chasse sur la commune.

Il faut cependant rajouter qu'il s'agit d'une société de chasse intercommunale avec Lescouët Gouarec. Ce qui permet aussi la chasse à Lescouët sur certaines terres baillées (cela constitue entre 200 et 300 hectares).

En ce qui concerne le gibier tous s'accordent à dire que le petit gibier est en diminution alors que le gros gibier est en augmentation. Pour cette année la société de chasse de Plélauff a obtenu 14 bracelets pour le chevreuil et 6 pour le sanglier (2 par battue).
La chasse est interdite le mardi et le vendredi.

« La chasse reste une activité importante notamment pour la régulation des nuisibles et la pérennité des espèces et en particulier le chevreuil. Il nous faut penser à l'avenir et il peut y avoir des difficultés avec l'augmentation du gros gibier. La population cynégétique est vieillissante. Il y a peu de jeunes pour assurer la relève. Pourquoi? Le coût, le manque de motivation et aussi d'information » nous précisent Jean Yves et Mickaël.

Pour eux l'animal le plus intelligent, costaud, puissant et avec du flair c'est le sanglier. C'est un animal qui offre de belles chasses. L'autre animal très intéressant est la bécasse, seul animal à plumes sauvage de souche qui reste ici à chasser. Il est noté que la base de la chasse c'est le lapin qui lui au contraire est en forte diminution et cela suscite un intérêt très particulier.

La société organise plusieurs lâchers de faisans et de perdrix à différents endroits du domaine de chasse sur la saison.

Les chasseurs participent au calendrier des fêtes par l'organisation de repas et festivités. Il y a le repas des propriétaires (le 12 ou le 19 avril 2015) pour remercier les propriétaires qui louent gracieusement leurs terres à la société de chasse; mais aussi ceux qui aident aux différentes tâches de fonctionnement de la société. Il y a aussi la fête des chasseurs le premier week end de septembre (le 5 septembre 2015) avec concours de boules et repas le soir.

Ils effectuent aussi des pâtés dont les bénéfices sont reversés à la société de chasse. Tous les membres de la société de chasse sont ouverts à toutes discussions concernant leurs activités.

L'actuel bureau est constitué de 13 membres dont les dirigeants sont :
Président : Jean Yves Le Goïc
Vice-président : Jean Ourvouai
Trésorier : David Le Guellec
Vice-trésorier : Frédéric Le Guyader
Secrétaire : Mickaël Le Goïc
Vice secrétaire : Joseph Taffet

Certaines personnes ont marqué la société comme membres du bureau ou comme présidents. C'est le cas de *Joseph Perrot* (président pendant 10 ans) ou *Louis Royan* (président pendant une dizaine d'années). Actuellement Jean Yves assure la présidence. « En tout je crois avoir été président pendant 25 ans et cela fait 40 ans que je fais partie de la société de chasse de Plélauff » nous indique Jean Yves.

Il faut noter que l'association s'est vraiment mobilisée pour créer une sapinière avec des essences différentes sur le site du Nivit. Le but est de créer un biotope équilibré pour la sauvegarde de la faune et de la flore.

Les histoires de chasse sont nombreuses.
Quand un chasseur rencontre un autre chasseur que se racontent-t-ils??????

L.A. Le Gac.

Un Plélauffien champion de Bretagne

Clément Le Bigault a été adjoint au maire de Plélauff lors d'une précédente mandature. A ce titre il peut participer au championnat de Bretagne cycliste des élus. Cette année cette compétition se déroulait à Saint Evarzec (29) le 06 septembre. Clément court dorénavant dans la catégorie des plus de 70 ans.

En fin de course Clément et un autre concurrent s'échappent du peloton et c'est au sprint qu'il remporte cette victoire tant convoitée.

En effet ce titre de champion de Bretagne était devenu depuis quelques années l'objectif numéro un de l'ancien facteur.

Il faut dire que le sport Clément est tombé dedans dès son plus jeune âge. Et après plusieurs titre tant sur un vélo qu'en course à pied, l'heure de raccrocher le vélo n'est pas encore venue !

L'ensemble du conseil municipal félicite Clément pour avoir porté si haut les couleurs de notre commune.

Argoat Emploi Service

Argoat Emploi Service a été crée en 2000. Outil de lutte contre l'exclusion, cette association intermédiaire embauche des personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles, pour les mettre à disposition d'utilisateurs (particuliers, entreprises, collectivités locales, associations, etc.) à titre onéreux. Parallèlement, elles assurent auprès de ces personnes un accompagnement social afin de favoriser leur insertion dans un emploi durable.

Territoire d'intervention : cantons de Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem, Gouarec, Maël-Carhaix et Corlay.

Services proposés

- Mises à disposition.
- Recherche d'emploi.
- Orientation professionnelle.
- Professionnalisation (formation Métiers d'aide à la personne, entretien espaces verts), validation des compétences, tout autre suivi selon besoins.

Contact :16 rue Ollivier Perrin - 22110 Rostrenen Tél. : 02 96 29 20 79 - **argoat-emplois@wanadoo.fr**

Pour vos travaux à domicile (ménage, repassage, courses, etc.), le jardinage, la manutention, la peinture, l'aide au déménagement, les livraisons etc., n'hésitez pas à contacter Argoat emploi services. En faisant appel à cette association vous accomplissez une action économique indispensable sur notre territoire, et vous contribuez à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Carnet.

Ils nous ont quittés.

René Le Gal,
Mme Madeleine TRACHEZ,
Jean Luc GUERVENO,
Maurice LE COQ,
Julien LE MOAL,
Claude LE PEN (domicilié à L'Hermitage-Lorge),
Jean GUINIO.

Cela s'est passé à Plélauff.

1 : Repas du CCAS.

2: Mme Annie le Houérou, députée à la rencontre des Plélauffiens.

3 : Les vœux de la municipalité.

4 et 5 : Décoration du bourg par les enfants.

6 : Spectacle pour les enfants.

Agenda, annonces.

28 février : Jarret Frites Auto cross Plélauff
14 mars : Ouverture générale de la pêche
22 et 29 mars : Élections départementales 1er et 2ème tour
4 avril : Chasse à l'œuf Comité des fêtes
26 avril : Journée de l'Espoir Leucémie Espoir
1 er mai : Concours de boules comité des fêtes
27 juin : Passage de La Pierre Le Bigault
5 juillet : Auto cross Team Keraudic
19 juillet : Les Gauloiseries Comité des fêtes
23 août : Fête du pain Moulin de Rohan LEUCEMIE ESPOIR
5 septembre : Fête des chasseurs Sté de chasse LESCOUET PLELAUFF

Logements communaux : Trois logements communaux sont actuellement vacants. Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à la mairie.

Appartements à l'ancienne école : cinq appartements sont inoccupés. Un T4, deux T2 et un studio. Renseignements au : 02 96 61 14 41.

Information santé

La MSA d'Armorique incite ses assurés à se faire vacciner contre la grippe. C'est en effet le moyen le plus efficace de se protéger de cette maladie qui touche chaque année plusieurs millions de personnes.

Par ailleurs, la MSA d'Armorique accompagne et prend en charge à 100 % le vaccin pour ses assurés âgés de plus de 65 ans et les autres personnes à risque.

Les personnes à risque sont :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse,
- les personnes atteintes de certaines affections (12 ALD concernées),
- les personnes souffrant d'obésité (IMC ≥ 40),
- l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risques.

Celles-ci reçoivent un bon de prise en charge de leur MSA qui leur permet de retirer gratuitement et directement le vaccin, en pharmacie, sans prescription médicale (à l'exception des femmes enceintes et des personnes n'ayant pas été vaccinées l'an dernier qui doivent obligatoirement consulter leur médecin traitant).

Le vaccin pourra être administré soit par une infirmière, soit lors d'une prochaine consultation chez le médecin traitant.

Elles peuvent se faire vacciner jusqu'au 31 janvier 2015. L'immunité contre le virus apparaît quelques jours après la vaccination. Il est donc important de se faire vacciner le plus tôt possible.

Plus d'informations et de conseils sur www.msaarmorique.fr

Le centre équestre

Thierry Dusoulier, qui dirige le club équestre de Plélauff fait partager tout au long de l'année sa passion pour les chevaux et l'équitation à tous ceux qui le souhaitent petits et grands.
Rencontre avec un passionné…

La gazette : *Thierry peux tu nous décrire en quelques mots ton parcours?*

Après avoir travaillé en poney club de nombreuses années, j'ai décidé de franchir le pas et de m'installer. Ce qui m'a plu ici à Plélauff c'est le cadre, cette nature omniprésente offre des conditions parfaites pour les activités équestres.
C'est ainsi que j'ai quitté la Normandie pour la Bretagne en août 2008 !

Combien d'animaux possèdes-tu et quels types de cours dispenses-tu ?

J'ai une vingtaine d'équidés. Dix chevaux et dix poneys. Pour les cours cela va du cours en manège pour les plus petits ou débutants et bien sûr je propose aussi des balades pour les plus aguerris.
En fait je dirai que je m'adapte à la demande. La structure est plutôt petite et elle permet cette proximité et cette souplesse face aux souhaits des cavaliers. C'est un peu « à la carte »
Évidemment je peux faire passer les niveaux officiels que sont les « galops ».

Travailles-tu avec des partenaires institutionnels comme les écoles ou les collectivités ?
Oui des instituteurs de primaire incluent parfois des cycles équitation dans leur programme scolaire. C'est le cas des écoles de Plouguérnevel, Silfiac et Séglien.
L'office des sports de Saint Nicolas du Pélem dans le cadre de l'opération « cap sport » propose une activité équestre ici à Plélauff.
As-tu des souhaits ou des projets pour le centre équestre de Plélauff ?
Je souhaite avant tout fidéliser mes cavaliers petits et grands afin de pérenniser mon activité. Mais je tiens à rester une structure à taille humaine où priment accueil, convivialité et proximité.

Plélauffien à part entière depuis qu'il habite à proximité immédiate du centre équestre, nous souhaitons à Thierry une pleine réussite dans ses objectifs.

Merci Thierry.

Si l'équitation vous tente, n'hésitez pas à contacter Thierry Dusoulier au :

06 21 22 45 47.

Le centre est ouvert tous les jours toute l'année.

Les vêtements aussi se trient.

La Communauté de Communes du Kreiz Breizh agit en faveur de la réduction des déchets, de l'emploi local et de solutions environnementales, autour de la filière textiles.

En 2014 quatre nouveaux conteneurs ont été déposés sur le territoire par Retritex (entreprise membre d'Emmaüs), et la CCKB en accord avec les Mairies concernées. Vous disposez dorénavant de 16 conteneurs pour le recyclage de vos textiles.

Pourquoi trier notre textile ? Donner ses vêtements permet de réduire les déchets, de favoriser le recyclage et de créer de l'emploi solidaire. En plaçant nos textiles, linge de maison et chaussures dans le circuit du réemploi et du recyclage, on les détourne de la poubelle et on leur redonne de la valeur. On limite la quantité de déchets, et on leur offre une seconde vie. Ainsi grâce aux dons, plus de cinquante emplois ont été créés à Pontivy dans la société Retritex et 16 tonnes de textile sont triées par jour !

Que peut-y on déposer : les vêtements, le linge de maison, les chaussures, et la petite maroquinerie. Les articles peuvent être usés, ils seront recyclés pour faire de nouveaux produits. En revanche, n'y mêlez pas ce qui a servi aux travaux ménagers ou de bricolage (salis par des produits chimiques, des graisses).

Comment déposer ? Rassemblez les textiles, chaussures, maroquinerie et linge de maison propres et secs, même usés ou troués. Attachez les chaussures par paire. Fermez bien le sac (max 30L)

Que vont devenir les textiles ? Les vêtements, linge, chaussures et maroquinerie en assez bon état pour être réutilisés seront donnés ou revendus en France et à l'étranger. Les textiles non réutilisables en l'état seront recyclés, transformés, notamment en isolant appelé Métisse®.

Solution

Pas de nouveaux jeux pour ce numéro de 12 pages. Dès le prochain numéro nous retournerons à un format de 16 pages et nous pourrons inclure une page de jeux. Promis !

En attendant voici la solution des mots croisés de la précédente édition.
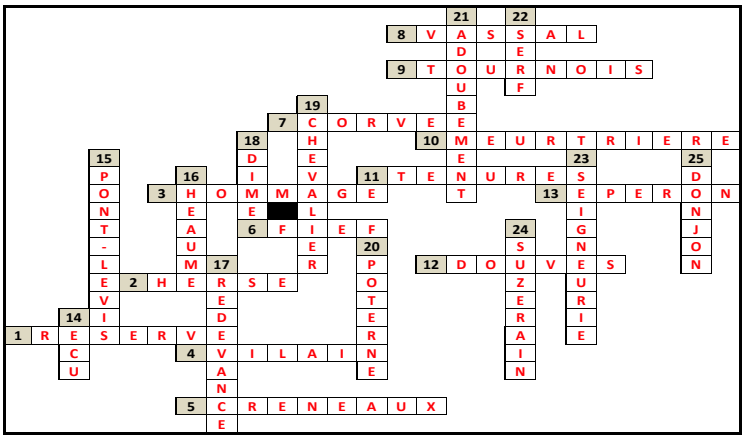
Mots croisés – La féodalité